



SUJET : PSYCHIATRIE MEDICO-SOCIAL SOINS DE VILLE ETABLISSEMENTS DE SANTE HOPITAL ESPIC CLINIQUE PATIENTS-USAGERS ATIH

Psychiatrie: 419.000 patients hospitalisés et 2 millions suivis en ambulatoire en 2015 (ATIH)

LYON, 10 octobre 2016 (APM) - En 2015, 419.000 patients psychiatriques ont été hospitalisés et 2 millions ont été suivis en ambulatoire, selon les chiffres communiqués lundi par l'Agence technique de l'informatisation sur l'hospitalisation (ATIH).

Parmi les patients hospitalisés, 46.000 avaient moins de 18 ans (soit trois enfants pour 1.000), 358.000 étaient des adultes de 18 à 79 ans (huit pour 1.000 personnes de 18 à 79 ans), et 17.000 adultes de 80 ans ou plus (cinq pour 1.000).

Il existait en France, en 2015, 569 structures psychiatriques, dont 63% avec une activité exclusive de psychiatrie. Sur ces structures, 46% sont publiques sous dotation annuelle de financement (DAF) et ont accueilli 296.000 patients hospitalisés. Les autres sont réparties entre 31% de cliniques commerciales sous objectif quantifié national (OQN) (pour 99.000 patients) et 23% privées d'intérêt collectif sous DAF ou OQN (pour 53.000 patients).

Parmi les patients hospitalisés, 347.000 ont été pris en charge à temps complet, dont 276.000 dans des établissements sous DAF et 92.000 dans des structures sous OQN. Cela représentait 20 millions de journées de présence (57,7 journées en moyenne par patient à temps complet), dont 15,2 dans des établissements sous DAF et 4,8 dans des structures sous OQN.

Parmi ces patients à temps complet, 330.000 ont été hospitalisés à temps plein, la très grande majorité dans des établissements sous DAF.

Les prises en charge à temps partiel représentaient 117.000 patients (102.000 dans des établissements sous DAF et 15.000 dans des établissements sous OQN). Cela équivaut à 5,2 millions de venues (4,7 millions dans les établissements sous DAF et 500.000 dans les établissements sous OQN).

L'hospitalisation de jour était le type de prise en charge à temps partiel le plus représenté, avec 110.000 patients (95.000 dans des établissements sous DAF).

L'ATIH a également calculé que 79.000 patients hospitalisés l'avaient été sans leur consentement, dont 99% dans des établissements sous DAF.

86% des patients exclusivement en ambulatoire

L'agence donne aussi quelques exemples de prises en charge à temps complet ou partiel. Ainsi, les hospitalisations de 2015 ont concerné 134.000 patients atteints de troubles de l'humeur, 94.000 patients schizophrènes et atteints de troubles délirants, 58.000 patients atteints de troubles névrotiques "liés à des facteurs de stress et somatoformes", 48.000 patients atteints de troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives, 20.000 patients atteints de troubles du développement psychologique "dont 17.000 atteints de troubles envahissants du développement (autisme) dont 77% d'enfants de moins 18 ans".

Mais le type de prise en charge le plus fréquent en psychiatrie reste, et de loin, la prise en charge ambulatoire, qui a concerné 2 millions de patients en 2015, "exclusivement" en établissements sous DAF, pour 20,5 millions d'actes.

L'ATIH note que 86% de ces patients ont été exclusivement pris en charge en ambulatoire et que 25% étaient des enfants ou adolescents.

Concernant la nature des actes délivrés, 76% étaient des actes d'entretien, 6% des actes de démarche, 16% des actes de groupe et 2% des actes d'accompagnement.

10/10/2016

APM International - Psychiatrie: 419.000 patients hospitalisés et 2 millions suivis en ambulatoire en 2015 (ATIH)

Ils ont été réalisés à 60% en centre médico-psychologique (CMP), à 13% en centre d'activité thérapeutique à temps partiel (CATTP), à 7% au domicile du patient et à 1% en "liaison médico-sociale".

vl/ab/APM polsan

redaction@apmnews.com

VL9OEU3R3 10/10/2016 16:44 POLSAN - ETABLISSEMENTS

©1989-2016 APM International.